**La résidence d’écrivain « Randell Cottage » lance son appel à candidatures pour 2018.**

**Située à Wellington en Nouvelle-Zélande et créée en 2001, la résidence du Randell Cottage accueille alternativement chaque année un auteur français et un auteur néo-zélandais. Elle bénéficie du soutien de l’Ambassade de France en Nouvelle-Zélande, du Randell Cottage Writers Trust, de la Arts Foundation of New Zealand et de nombreux partenaires locaux.**

De nombreux lauréats français s’y sont succédé : Charles Juliet (2003), Pierre Furlan (2004), Dominique Mainard (2005), Annie Saumont (2006), Nicolas Kurtovitch (2007), Olivier Bleys (2008), Fariba Hachtroudi (2009), Yann Apperry (2010-2011), Florence Cadier (2011), Estelle Nollet (2013), Thanh-Van Tran-Nhut (2014), David Fauquemberg (2015), Nicolas Fargues (2016) et Josef Schovanec (2017).

Cette résidence offre la possibilité à un écrivain français confirmé de séjourner dans une résidence historique, le Randell Cottage, au cœur de la capitale administrative et intellectuelle de la Nouvelle-Zélande, et de s’ouvrir à la richesse historique et culturelle de ce pays fascinant, au patrimoine littéraire abondant. Wellington offre un cadre idéal pour une résidence, entre vie citadine offrant de nombreuses activités culturelles et artistiques, et nature omniprésente. Durant la résidence, le service culturel et son réseau de contacts et partenaires sont à la disposition du lauréat pour favoriser ses rencontres et sa découverte du pays et des Néo-Zélandais.

Lors de son séjour, le résident est invité à animer un cycle de rencontres littéraires autour de son œuvre dans les principales villes du pays et auprès d’institutions néo-zélandaises partenaires.

Dotée d’environ 3 000 dollars néozélandais par mois, la résidence Randell Cottage s’adresse aux auteurs de nationalité française ayant déjà publié au moins deux ouvrages de fiction et maîtrisant la langue anglaise**. La résidence sera disponible pour le lauréat français du 1er janvier au 15 juin 2018 pour une période de 4 à 5 mois.**

**L’appel à candidatures est ouvert jusqu’au 30 juin 2017.** Le lauréat sera sélectionné par un jury composé de personnalités néo-zélandaises du monde du livre et un représentant de l’Ambassade de France en Nouvelle-Zélande

En savoir plus sur les conditions de participation :

- Site de l’Ambassade de France en Nouvelle-Zélande [**https://nz.ambafrance.org/Appel-a-candidatures-2018-pour-la-residence-litteraire-du-Randell-Cottage**](https://nz.ambafrance.org/Appel-a-candidatures-2018-pour-la-residence-litteraire-du-Randell-Cottage)

- Site néo-zélandais du Randell Cottage : [**www.randellcottage.co.nz**](http://www.randellcottage.co.nz)

Contact et candidature :

Adèle Rozenberg, chargée de mission culturelle - Service de coopération et d’action culturelle

Ambassade de France en Nouvelle-Zélande

E : [cooperation.wellington-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:cooperation.wellington-amba@diplomatie.gouv.fr) / T : 00.64.4.802.77.79